

Conditions Générales de Service

Conclues entre professionnels BG2i Formations 71 bd Auguste Durand BP 70265 85602 MONTAIGU Cedex, ci-après dénommée « l'entreprise » et son client, ci-après dénommé « le client ».

Acceptation, modification : Le recours aux services de l'entreprise implique l'acceptation pleine et entière par le client des présentes conditions générales de service. L'entreprise se réserve le droit de modifier à tout moment ces présentes conditions.

Objet : L'entreprise propose d'effectuer, sur demande du client, la formation individuelle au domicile de celui-ci.

Confidentialité : L'entreprise s'engage à ne chercher à prendre connaissance des données stockées sur l'équipement du client qu'au titre et dans la mesure des nécessités de l'intervention. Elle s'engage à respecter la plus stricte confidentialité quant aux données personnelles du client dont elle aurait pu avoir connaissance. Nous souhaitons respecter la réglementation en vigueur au sujet du RGPD. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD nous adressant un mail individualisé en précisant vos attentes.

Responsabilité : L'entreprise s'engage, durant l'intervention, à prendre les précautions d'usage afin de réduire les risques encourus par l'équipement ou les données du client, et ce dans la mesure des conditions techniques et matérielles permises par les locaux et l'équipement du client. L'entreprise s'engage en outre à informer le client au mieux de ses connaissances et des informations qui lui ont été transmises de tout risque inhabituel que ferait courir l'intervention demandée. Il est explicitement convenu que les locaux, l'équipement, les logiciels et les données du client, ainsi que toute utilisation qui pourrait en être faite durant l'intervention ou suite à celle-ci, restent placés sous l'entière et unique responsabilité du client. La formation ne donne lieu à aucune garantie couvrant éventuellement l'équipement ou les logiciels du client. Le client déclare être en possession des supports originaux d'installation de ses logiciels (CD-Rom, disquettes, numéros de série) et reconnaît être informé des risques habituels de toute manipulation informatique, en acceptant pleinement les éventuelles conséquences, et avoir préalablement procédé à toute sauvegarde nécessaire de ses données. Le client ne saurait en aucun cas tenir l'entreprise pour responsable de toute perte, non-conformité, incompatibilité, dysfonctionnement ou dégradation consécutive ou non à son intervention, en particulier en cas d'utilisation ou de volonté d'utilisation par le client d'équipements ou de logiciels obsolètes ou inadaptés, non mis à jour, en mauvais état, sans documentation, sans supports originaux d'installation ou ne faisant plus l'objet d'un support actif de la part du fabricant ou de l'éditeur. Plus particulièrement, l'entreprise ne peut garantir le bon fonctionnement de tout équipement ou logiciel fourni ou réalisé par un tiers dont l'installation ou l'utilisation aurait elle-même déjà impliqué ou impliquerait l'acceptation par l'utilisateur d'une limitation ou d'une exonération de la responsabilité de son fabricant, auteur ou éditeur quant à son usage, ses performances, sa fiabilité, sa compatibilité ou sa conformité.

Achats : L'entreprise peut, pour le compte du client, procéder au choix, à l'achat auprès d'un tiers, à la livraison et à l'installation de logiciels. Seul sera facturé le logiciel : les garanties applicables restent celles de l'éditeur et/ou du fabricant.

La formation : Après réception de l'accord de votre F.A.F*, les séances de formations seront planifiées en fonction de vos disponibilités. **Tout cours annulé à moins de 3 jours ouvrés de la date fixée sera considéré comme effectué. En cas de refus par le client d'effectuer sa formation après réception de l'accord de votre F.A.F et afin d'assurer une continuité de service, un paiement égal à 30% du coût du stage sera demandé (Non remboursable par votre F.A.F quand la formation est annulée).** Les interventions des formateurs sont facturées par unités de temps indivisibles d'une durée de 3h. L'entreprise s'engage à informer de l'heure d'arrivée et de départ des locaux du client due au respect d'autres obligations ou des horaires habituels d'intervention de l'entreprise. Le client s'engage à suivre l'intégralité des modules de formation. **En cas d'interruption de la formation en cours de réalisation, celle-ci restera due dans sa totalité.** Le succès de la formation dépendant en partie de la facilité d'accès, des performances, de l'état ou de la configuration de l'équipement matériel, logiciel, électrique ou téléphonique placés sous la responsabilité du client ou d'un tiers, l'entreprise ne garantit pas une obligation de résultat au terme de la formation.

Communications téléphoniques : Les communications téléphoniques du client vers l'entreprise sont exclusivement réservées aux demandes de renseignements commerciaux ou de formation sur site. Aucune information technique n'est communiquée par téléphone. Toute personne souhaitant obtenir des informations techniques, en dehors de la formation dispensée, sera invitée à faire appel aux services d'assistance des fabricants, éditeurs, fournisseurs, revendeurs ou prestataires concernés.

Règlement : Toute formation fait l'objet d'une facture mentionnant la durée de l'intervention, les dates, les thèmes abordés et le coût total. Le paiement de la formation est exigible par chèque avant la première séance de formation. Votre prise en charge est un remboursement. Il est effectué par votre F.A.F après réception des documents requis, tels que : attestations de stage, facture acquittée, attestation de banque, numéro(s) de chèque(s) avec les montants correspondants et nom de la banque.

A l'attention des personnes en situation de handicap : Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter directement notre référente handicap 02.51.24.23.41.

Droit applicable et Juridiction compétente : Tout litige découlant de l'application des présentes conditions générales de service est soumis au droit Français. En cas de contestation éventuelle sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions et après l'échec de toute tentative de recherche d'une solution amiable, la compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon, nonobstant la pluralité de défendeurs et/ou l'appel en garantie, même pour les procédures d'urgence, conservatoires en référé ou par requête.

*F.A. F : Fond d'Assurance Formation